



INFORMATIONS SUR LE SERVICE DU DÎNER DE L'ÉCOLE DES CINQ-CONTINENTS

I. PRÉAMBULE

1. Objectifs et informations utiles du service du dîner

Durant le dîner un **adulte** surveille et veille au bien-être des élèves
Assurer la sécurité des élèves dans le respect des règles de conduite et des mesures
de sécurité en continuité avec le CODE DE VIE approuvé par le conseil
d'établissement (voir l'Agenda de votre enfant)
Offrir une période de jeux libres à l'extérieur (selon la température)

2. Horaire, tarifs et méthodes de paiement

Maternelle: 11h32-12h55 3,50 \$ / jour

Primaire: 11h32-12h52 3,50 \$ / jour pour tous les enfants (le dîner débute et termine 5 minutes plus tard
au pavillon St-Antonin) Paiement par **internet, téléphone, avec le caissier ou au guichet automatique**,
par carte de débit ou chèque seulement, **pas d'argent comptant**. Pour tout nouvel élève, les frais de dîner
mensuel doivent être réglés en totalité le jour de l'inscription. À noter que les parents sont toujours responsables de l'état de
compte de leur enfant. Un relevé aux fins d'impôt sera émis une fois l'an pour tous les frais payés au service de dîner.

II. FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE DÎNER

- Le service de dîner accueille seulement les enfants qui ont été préalablement inscrits.
- Les enfants non-inscrits ou ceux pour lesquels les frais de dîner de l'an passé ne sont pas réglés devront dîner à la maison. Pour inscrire votre enfant, vous devez **remplir la fiche d'inscription recto-verso** et nous la retourner dans les plus brefs délais. Si vous annulez ou changez votre réservation, nous aviser deux semaines à l'avance sinon vous devrez payer les frais du dîner. Aucun remboursement ne vous sera accordé pour une absence. Si vous voyagez, il faut aviser l'école et le service de garde, sinon vous aurez à payer les frais encourus.
- Si les frais de dîner ne sont pas acquittés selon les délais prévus, les parents seront avisés et l'enfant se verra retirer du service du dîner. Il devra donc aller dîner à la maison et les journées utilisées vous seront facturées.
- Pour les raisons de sécurité, un enfant ne peut quitter l'école pour aller dîner à la maison sans autorisation écrite des parents. Rappel: tous les enfants doivent avoir un lunch froid ou dans un thermos, dans une boîte à lunch bien identifiée au nom de votre enfant. Ajouter un sachet réfrigérant « Ice pack » pour garder la fraîcheur du repas. Les contenants en verre et les couteaux sont interdits. Au besoin vous devez aussi fournir les ustensiles à votre enfant. Pour des raisons de sécurité, **aucun** four à micro-ondes n'est utilisé. Si nous devons fournir un repas de dépannage à votre enfant, des frais de 3,50\$ vous seront facturés.

Bonne année scolaire !